

Image not found or type unknown



Convocation a 83 ans affaire vous concernant

Par **stephanie**, le **27/05/2010** à **19:04**

Bonjour, ma grand mere de 83 ans c est fait convoquer au poste de police pour ; affaire vous concernant ! mais elle ne peut ce deplacer , comme elle na jamais posseder de vehicule cela ne peut etre un PV et comme personne pour la conduire elle ne presentera pas , ni pour autre chose d ailleurs car vous vous doutez bien qu elle ne fait pas de trafic de stupefiant ni cambriolage ni autre chose d ailleurs , que risque telle ? et que penser vous de cette histoire ? merci d avance .